

# Espèces invasives de Franche-Comté

## Les asters américains

### *Symphotrichum x salignum* (Willd.) M.Nesom (groupe)

### *Symphotrichum novae-angliae* (L.) M.Nesom

<b>Nuisances induites</b>	
Biodiversité	●●●●● (impact majeur, mais localisé)
Santé humaine	●●●●● (impact faible)
Economie	●●●●● (impact faible)
Famille :	<b>Asteraceae</b>
Chorologie :	<b>originaire d'Amérique du Nord</b>
Type biologique :	<b>hémicryptophyte (à rhizomes)</b>
Synonymes usités :	<i>Aster x salignus</i> Willd. <i>Aster novae-angliae</i> L.
Noms vernaculaires :	<b>Aster le la Nouvelle-Angleterre</b> <b>Aster à feuilles de Saule</b>

#### Traits distinctifs, confusion possible

Le groupe d'asters américains «*x-salignum*» (TISON, comm. pers.) naturalisés en France intègre plusieurs espèces (*Symphotrichum novi-belgii* (L.) M.Nesom, *Symphotrichum lanceolatum* (Willd.) M.Nesom, *Symphotrichum laeve* (L.) Á.Löve & D.Löve, *Symphotrichum x versicolor* (Willd.) M.Nesom). Les espèces-mères (*novi-belgii*, *lanceolatum* et *laeve*) se maintiennent en effet sur le territoire français surtout sous forme de clones se reproduisant par voie végétative dans le cadre de cultures. Leur subsistance éventuelle dans une parcelle abandonnée ne peut être durable compte tenu de la forte présence de leurs hybrides *S. x-salignum* (*novi-belgii x lanceolatum*) et *S. x-versicolor* (*novi-belgii x laeve*) dans la nature, qui a de grandes chances de les féconder. L'identification des différents taxons se fait essentiellement sur la morphologie des capitules et la base des feuilles caulinaires, mais l'origine souvent hybridogène des populations rend très difficile cette détermination.

Ce groupe d'asters sont des hémicryptophytes à longs rhizomes traçants, à tiges feuillées dressées (de 75 à 120 centimètres), semi-ligneuses souvent rougeâtres à maturité.



Feuilles dentées d'aster américain

Les feuilles, nombreuses, sont alternes, lancéolées, dentées de façon inégale, sessiles et de non embrassantes à demi-embrassantes à oreillettes aiguës.

L'inflorescence est une panicule comprenant en moyenne quinze capitules, bordés d'un involucre constitué de (2)4-5 rangs de bractées inégales, pointues ou mucro-



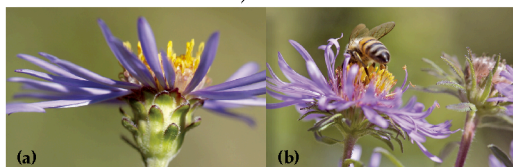
Inflorescences de *S. novae-angliae* (L.) M. Nesom (a) et de *S. x salignum* (Willd.) M. Nesom (b)

nées. Les fleurs tubulaires sont jaunes et sont entourées d'un seul rang de fleurs ligulées blanches, bleues, roses, lilas ou violacées.

Les rameaux des inflorescences et l'involucre de l'aster de Nouvelle-angleterre sont pourvus de poils glanduleux. La floraison est particulièrement tardive, elle intervient à partir de la troisième semaine de septembre.

Les fruits sont des akènes pourvus d'une courte aigrette.

L'Aster amelle, protégée en France et avec laquelle on pourrait les confondre a des bractées de l'involucre obtuses (aiguës chez les asters américains).



Bractées obtuses d'*A. amellus* L. (a) et bractées aiguës de *S. x salignum* (Willd.) M. Nesom (b)

#### Stratégie de propagation

Ces asters américains sont pourvus de longs rhizomes traçants, donnant lieu à de nouvelles tiges à chaque nouvelle saison et permettant de proche en proche la constitution de vastes et denses colonies. Parallèlement, leur floraison abondante et le transport par le vent des aigrettes facilitent leur dispersion sur de longues distances. Cette importante floraison compense une viabilité assez faible des graines.

La pollinisation est entomogame.

#### Nuisances induites

L'impact des asters américains sur la biodiversité est majeur. En quelques années, ils peuvent former des peuplements quasi monospécifiques en éradicant la flore autochtone.

Dans les zones prairiales, leur développement rapide accélère les processus d'ourlification (vieillessement) entraînant la régression puis la disparition d'espèces végétales caractéristiques et patrimoniales de ces milieux.

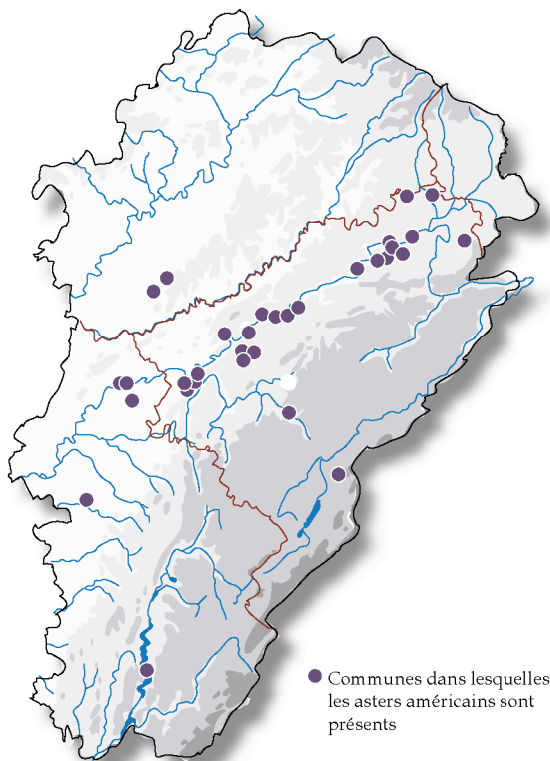
## Origine et historique

Ces asters sont tous d'origine nord-américaine. Ils ont été introduit en Europe comme plante ornementale. De Candolle relève la présence de l'Aster à feuilles de Saule dès 1815 à Strasbourg et aux environs de Mende. Ensuite, les flores et catalogues régionaux signaleront régulièrement la naturalisation des différents asters du groupe en France.

## Répartition en Franche-Comté au printemps 2007

En l'état actuel des connaissances, le niveau d'invasion en Franche-Comté semble encore faible mais le développement tardif de ces asters américains conduit probablement à une sous-estimation de leur réelle distribution.

Ces espèces sont manifestement en voie de colonisation. On la retrouve essentiellement dans des friches humides, le long des cours d'eau, et plus particulièrement le long du Doubs.



## Milieus infestés

Les asters américains se développent de préférence dans les milieux ensoleillés sur des substrats humides, de mésotrophes à eutrophes (lisières ou clairières de forêts alluviales, hauts de berges fauchés irrégulièrement, formations à hautes herbes, prairies fraîches à humides sous-exploitées ou abandonnées). Ce sont dans ces conditions que le caractère invasif des asters américains s'exprime pleinement.

Malgré ces préférences, on retrouvera également ces asters américains dans des contextes rudéraux relativement secs et moyennement perturbés (friches, accotements routiers...).

La plupart des espèces sont tolérantes à la salinité, notamment *Symphotrichum novi-belgii* (L.) M.Nesom et *Symphotrichum novae-angliae* (L.) M.Nesom).



VUILLEMONT M.

*S. x salignum* (Willd.) M. Nesom envahissant une zone humide

## Plan d'action et méthodes de lutte

Les techniques préventives visent à :

- sensibiliser le grand public, les collectivités territoriales, les agriculteurs, et notamment les horticulteurs, les apiculteurs et les jardiniers ... sur les dangers suscités par ces espèces et sur la nécessité de les détruire, de ne plus les vendre ni de les planter (elles sont encore vendues comme plantes ornementales) ;
- limiter le transport de matériel contaminé par les graines (pneu, terre...);
- surveiller les zones à risques pour intervenir le plus rapidement possible.

Les techniques curatives, consistent à détruire les plants afin d'éviter la production de graines et d'affaiblir les rhizomes. Ceci se traduit, dans les zones peu infestées ou peu praticables pour des engins mécaniques, par un arrachage et dans les zones très envahies par un fauchage. Pour une meilleure efficacité, il est conseillé de répéter deux fois l'opération : au printemps et en fin d'été avant la floraison (dans tous les cas, il faut impérativement intervenir avant la fructification des plants).

En dernier recours, pour des peuplements très importants et dans des cas où les risques environnementaux sont réduits (milieux rudéralisés eutrophes, absence de proximité directe avec un réseau aquatique), des traitements chimiques sélectifs peuvent être envisagés et testés.

Le Conservatoire Botanique teste actuellement l'impact du pâturage sur des parcelle envahies par les asters américains dans le marais de Saône (ainsi que le fauchage dans divers contextes).

## Références bibliographiques

- FERREZ Y., 2006. *Définition d'une stratégie de lutte contre les espèces invasives en Franche-Comté ; proposition d'une liste hiérarchisée*. CBFC, DIREN FC, 6 p.
- Ecolab, Aster, étoiles, marguerites des marais, 2 p. Disponible sur : <[http://www.ecolab.ups-tlse.fr/IMG/pdf/Aster\\_spp\\_ID.pdf](http://www.ecolab.ups-tlse.fr/IMG/pdf/Aster_spp_ID.pdf)> (consulté le 25.10.2007)
- MULLER S., 2004. *Plantes invasives en France*, (Patrimoines naturels, 62) Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 168 p.



HOUDÉ C.

Chantier de fauchage

